

la lettre du
agir contre la récidive

mrs
mouvement pour
la réinsertion
sociale



N°27 - novembre 2014

édito

Sommaire

ÉDITO	1
SUR LE TERRAIN	
■ Donnez-moi une seconde chance	2
■ Avec la Fondation de France, un hébergement vers l'emploi	2
ÊTRE BÉNÉVOLE	
■ Témoignage	3
■ Pourquoi pas vous ?	3
LE mrs	
■ Chiffres clés	4
■ Exercice 2013	4
■ Association « Sortir de prison, intégrer l'entreprise »	4
■ Contacts mrs	4

mrs
Association
de soutien et
d'aide aux
sortants de
prison

FONDÉE EN 1969

AUTEURS ET VICTIMES

Ordinairement le délinquant moyen parle peu ou pas de sa victime. Bien souvent il se considère, lui, comme la victime d'un système. Le premier article de la réforme pénale qui définit les finalités et fonctions de la peine introduit la notion de « respect des intérêts de la victime ».

On parle aujourd'hui, de justice restaurative en complément de la justice pénale. Un rapport du Conseil économique et social la définit comme un « processus dans lequel la victime et le délinquant... participent ensemble activement à la résolution des problèmes découlant de cette infraction, généralement avec l'aide d'un facilitateur ».

Plusieurs pays ont expérimenté de nouvelles pratiques destinées à modifier l'attitude du délinquant à l'égard de sa victime.

Au vu de ces exemples, on est en train de réaliser qu'il est possible de traiter la délinquance de manière plus efficace et plus humaine, tant pour les délinquants eux-mêmes que pour leurs victimes et la société.

Contrairement à nombre de pays voisins plus innovants, la France introduit timidement ces nouvelles pratiques par le biais de législations novatrices (médiation pénale, réparation pénale à l'égard des mineurs) ou d'expérimentations.

Ainsi sont organisés en détention, ou en milieu ouvert, sur une base volontaire, des rendez-vous « victimes, auteurs » dont le but est de proposer aux uns et aux autres un cheminement les conduisant à éprouver un sentiment d'apaisement, de réconciliation avec

eux-mêmes. Ces rencontres sont réservées aux situations les plus graves.

Ne devrait-on pas aussi, pour la délinquance qualifiée d'« ordinaire », faire quelque chose ? Tous les contentieux, quelle qu'en soit la gravité, peuvent bénéficier de cette complémentarité justice pénale / justice restaurative : atteintes aux biens, violences routières, violences interpersonnelles notamment.

Dans l'intérêt des victimes, afin qu'elles soient moins nombreuses, et dans l'intérêt de la société tout entière, il faut en effet tout mettre en œuvre pour participer à la réduction du comportement délictuel chez le condamné, le taux de réitération restant aujourd'hui encore beaucoup trop élevé. Sans attendre que les pratiques de justice restaurative se mettent en place, comment susciter chez le condamné que nous accompagnons vers sa réinsertion, la prise de conscience de l'existence même d'une victime, quelle qu'elle soit ?

Si nous sommes capables de libérer la parole du délinquant sur sa victime pour une prise de conscience de la gravité de ses actes et capables de l'aider à faire face aux conséquences de ses actes. Si nous parvenons à lui faire réaliser que l'infraction a eu un impact sur la victime.

Si nous arrivons à l'encourager à devenir responsable de son acte délictueux, principe même de la prévention de la récidive.

Alors il aura parcouru un bout du chemin vers la sortie de la délinquance.

Claire Tranchimand

« Donnez-moi une seconde chance »

Après 9 ans de prison pour agression et vol à main armée, Maurice P., 39 ans ne parvient pas à se réinsérer dans sa région du Vaucluse. Alors il écrit au mrs où il a été déjà suivi en 2001 alors qu'il était en liberté provisoire pour la même affaire. Il décrit sa dérive, conduite en état d'ivresse, bagarre, bref son impuissance à retrouver comme il dit : « ma route de citoyen ». Il assure qu'il veut tirer un trait sur son passé de délinquant. « Donnez-moi une seconde chance, même si je suis un boulet » conclut-il.

Chargé de cette mission, Michel Servais, accueillant au mrs, raconte : « je lui écris carrément qu'après un enfermement aussi long ce passage du Midi à Paris où tout est plus difficile me paraît aléatoire. Comment affronter l'isolement, la recherche d'un logement et d'un travail ! Toutefois je suis positive et j'assure qu'un nouveau redémarrage est possible s'il accepte les conséquences de sa décision. Ce qu'il fait.

« En octobre 2013, il débarque à Paris avec son barda et se loge à ses frais comme convenu, l'idée étant de stimuler son autonomie. Il arrive enfin au mrs dont

une chambre d'hôtel finit par se libérer. Bénéficiaire du RSA, il participe à son hébergement à hauteur de 2 euros par nuit et se nourrit lui-même. Le mrs l'aide pour ses transports, mais surtout je l'incite à chercher du travail. Là-dessus, j'apprends qu'il a raté deux rendez-vous importants à Pôle Emploi et au SPIP(1). Je monte aussitôt au créneau et je recadre explicitement les choses : « si vous ne jouez pas le jeu, j'arrête tout ». Et comme il me trouve trop exigeant, je mets cartes sur table : « si vous voulez un changement total, si vous voulez que cela marche, il faut que vous preniez le train avec moi ».

« On a redémarré ensemble et la chance aidant, le CHRS (2) « Le Verlan », contacté, le prend en hébergement de longue durée. Enfin le jackpot, les nombreuses démarches débouchent sur un poste dans les espaces verts payé 800 euros par mois.

Je l'ai vu remotivé, content de se réinscrire dans l'emploi. Il a pu le dire à son père : « voilà, je travaille, j'existe ».

Il travaille depuis bientôt un an mais il a tendance à se relaxer, il est moins emballé, il souhaite trouver un travail plus qualifié, je dois l'appeler, le relancer même si je comprends

ses difficultés. L'homme qui a passé tant d'années en prison ne vieillit pas comme tout le monde : il vieillit en âge mais pas en raisonnement. En prison, il est comme à l'arrêt, loin des contraintes de la vie normale ; il ne prend pas de décision ; il est réveillé à l'heure, mange à l'heure, part en promenade à l'heure. Il obéit, il est irresponsable. Alors certes je l'ai aidé pour le logement et le travail mais comme je suis ancien visiteur de prison, je l'ai aussi beaucoup écouté. Il est très sensible à cette écoute, une première pour lui.

« Il y a encore du travail sur la planche et notamment mettre en place avec le SPIP un échéancier raisonnable pour régler les 40 000 euros qu'il doit à la partie civile. Je ne le vois plus, je lui téléphone amicalement, je l'accompagne et bien sûr le CHRS, Le Verlan, qui a pris le relais, le reçoit chaque mois en entretien. Je dois dire aussi que je suis heureux que le mrs m'ait permis d'accomplir ce travail. Le mrs est dans le « Faire ». Il permet à des personnes de retrouver la citoyenneté ».

1 - SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

2 - CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Avec la Fondation de France, un hébergement vers l'emploi

21 mars 2014 : après 3 mois de détention à la prison de la Santé, Steeve, 34 ans, est libre. Libre, oui, mais pour quoi faire ? Papiers perdus, pas de famille, pas d'hébergement, pas de travail. Comment survivre ? Alors qu'il possède un CAP de cuisinier et un bon CV est-il voué, comme tant d'autres, à la récidive ?

Preuve que le pire n'est pas toujours sûr, Steeve, à la fin du mois de juin est admis dans le dispositif que le mrs a récemment monté avec la Fondation de France. Celle-ci s'engage à prendre en charge, pendant trois mois, les frais d'hébergement, de transport, de nourriture, etc. d'un ancien détenu. Le but : lui permettre de se consacrer pleinement à sa recherche d'emploi. L'idée ? Une chambre pour un emploi.

Steeve et le mrs avaient oeuvré en amont pour préparer la sortie de détention. Dans ce cadre là, Steeve a été hébergé dès sa libération afin d'éviter la rue. Bien conseillé au cours de plusieurs entretiens par Renaud, son bénévole référent, il fait preuve d'un réel investissement personnel pour sa réinsertion sociale et professionnelle.

Il s'est démené pour récupérer sa carte d'identité et entamer les démarches pour refaire sa carte vitale, obtenir le RSA, la carte solidarité transport, s'inscrire à Pôle emploi. Ces preuves de sa détermination et son envie réelle de travailler ont convaincu le mrs de l'accompagner sur le dispositif Fondation de France. Et dès la fin juillet il signe un contrat de commis de cuisine avec le patron d'un restaurant parisien. Ses ressources lui permettent alors de participer

au financement de sa chambre d'hôtel selon un barème prévu par le mrs. Cette participation aux frais lui permet d'être davantage acteur de son parcours. C'est aussi l'occasion de réfléchir à la gestion du budget avec son référent.

Le gîte assuré par la Fondation de France pendant trois mois lui permet alors de se stabiliser, de montrer sa capacité à cohabiter en bonne intelligence avec les autres occupants de l'hôtel dans lequel il est hébergé. Et aussi d'envisager l'avenir : un logement pérenne que Marie, l'éducatrice spécialisée du mrs, l'aide à dénicher en le guidant dans le maquis administratif et en évaluant régulièrement sa situation : visite à l'hôtel, entretiens, suivi et bilan des démarches sociales et professionnelles.

Le comité prison de la Fondation de France, suite à un appel à projet Prisons, a alloué 30 000 euros au mrs qui s'engage à effectuer un compte-rendu précis des opérations réalisées et des dépenses correspondantes.

Deux chambres sont spécialement affectées à ce projet innovant. La seconde chambre financée est aujourd'hui occupée par Abdelali, 39 ans : il a trouvé un poste de manoeuvre dans une société d'intérim et espère un CDI. Il montre lui aussi un fort engagement dans les diverses démarches à réaliser pour faire évoluer sa situation.

Comme Steve et Abdelali, plus de vingt jeunes adultes bénéficieront de ce véritable tremplin.

Témoignage

Ancien banquier, Andrea Rosselli del Turco, 66 ans, est bénévole au mrs depuis quatre ans. Il est aujourd'hui président du mrs 93 en banlieue parisienne.

Comment avez-vous connu le mrs ?

En lisant une petite annonce dans le magazine de la ville de Paris : « A nous Paris ». Je faisais déjà du bénévolat en m'occupant de micro-crédit à l'intention des jeunes de Saint-Denis mais j'avais encore du temps.

Pourquoi choisir une association vouée aux sortants de prison ?

Ce qui m'intéresse c'est le challenge, le défi et parce que j'ai le temps, la santé, assez pour vivre, je cherche des défis pour essayer d'être utile. J'ai bénéficié d'une bonne formation avant d'entrer en contact avec les sortants de prison et je regrette qu'une partie de mon temps soit dédiée à des tâches administratives, certes indispensables, alors que je préfère de beaucoup les entretiens directs avec les ex-détenus. C'est le plus intéressant.

Qu'est-ce qui est le plus difficile ?

Quand on ne peut rien faire pour une personne qui vient nous demander de l'aide. Trop âgée pour être insérée, trop d'alcool ou autres drogues, trop de bobards visant à nous mener en bateau... A un moment c'est impossible d'aller plus loin, de construire et il faut dire « c'est fini ». C'est très dur car ces personnes ont, plus que d'autres, besoin d'aide mais ce n'est pas le travail du mrs.

Qu'est-ce qui est le plus gratifiant ?

Quand on réussit à loger l'un de nos accueillis, à lui trouver un travail, quand on reçoit un merci, ce qui est rare. Alors c'est la joie. En fait nous réussissons si la sortie de prison a été bien préparée par le SPIP(1) et par les accueillants du mrs 93 qui interviennent dans les Maisons d'Arrêt de Villepinte et de Fleury-Mérogis.

Et bien sûr, si la personne montre un comportement positif et si la chance nous est favorable. Par exemple une de nos chambres qui se libère au bon moment, ce qui évite à un sortant de prison de dormir dans la rue.

Est-ce que vous sentez utile ?

Oui, parce qu'en aidant des personnes à retrouver une place dans la société nous luttons contre la récidive. Oui, aussi quand nous arrivons à inciter organismes publics, entreprises et particuliers à soutenir financièrement nos actions, notamment l'hébergement.

Enfin, même si nous ne réinsérons que 25 à 30% des accueillis, c'est une réussite formidable, magnifique. Nous avons remis des gens dans le courant de la vie ; c'est cela qui paye. Ce travail d'équipe auquel je consacre une partie de ma semaine me donne beaucoup de satisfaction. J'encourage d'ailleurs ceux qui me lisent à nous rejoindre.

1 - SPIP Service pénitentiaire d'insertion et de probation

EXERCICE 2013

Depenses

hors temps des bénévoles évalué à 215.000 €
(82% sont affectées aux actions sociales)

dont dépenses d'hébergement

(57% des dépenses totales, 9800 nuitées)

des frais généraux bien maîtrisés

(11% du total)

379.000 €

216.000 €

42.000 €

Recettes

subventions publiques stables (hors ALT)
(38% du total)

A.L.T.* et autres ressources en baisse
(23% du total)

financements privés en hausse

(dons de particuliers ou de fondations, recettes de manifestations)

389.000 €

150.000 €

123.000 €

116.000 €

soit après 3 années de perte un résultat positif de 10.000 €

qui contribue à l'amélioration des réserves qui représentent 7 mois d'exploitation nécessaires pour assurer la pérennité de notre action.

* Allocation de Logement Temporaire

Le mrs a besoin de votre aide

**Un don de 100€
vous coûtera seulement 34€.**

Merci pour votre participation.

Pourquoi pas vous ?

Depuis 40 ans, le mrs fonctionne avec des bénévoles. Toutes les compétences y ont leur place : sociales, administratives, financières, relationnelles, comptables, informatiques.

Formation assurée, convivialité garantie.

Venez nous rejoindre!

Appelez le 01 45 81 17 57

Association «Sortir de prison, intégrer l'entreprise»

« Le mrs est, avec quelques grandes entreprises (M6, JC Decaux, Lafarge France, Randstad, Sodexo, Stream Global Services, Vermeer Capital) et associations fédérées par l'Îllôt, l'un des membres fondateurs de l'Association « Sortir de Prison, Intégrer l'Entreprise ».

Cette association, présidée par Nicolas de Tavernost, Président du directoire du Groupe M6, et parrainée par l'institut Montaigne et l'ANDRH, a pour objet d'œuvrer à la réinsertion des sortants de prison en facilitant leur retour à l'emploi, et plus généralement de conduire toutes opérations susceptibles d'y contribuer. L'Association veut notamment faire connaître et promouvoir une CHARTE POUR LA REINSERTION DES SORTANTS DE PRISON auprès des entreprises et organisations professionnelles ».

Contactez-nous

mrs 75

Jacques Simonet
7 passage du Bureau - 75011 Paris
mrs75@mrsasso.fr
Tél. : 01 43 72 02 00 - Fax : 01 43 72 11 00

mrs 92

Eric Paindavoine
Maison des Associations
11 rue des Anciennes Mairies - 92000 Nanterre
mrs92@mrsasso.fr
Tél. : 01 47 24 10 47 - Fax : 01 41 37 76 15

mrs 93

Andrea Rosselli del Turco
21 avenue Salvador Allende - 93000 Bobigny
mrs93@mrsasso.fr
Tél : 01 41 60 09 15 - Fax : 09 55 44 32 41

Secrétariat général du mrs

Philippe Grollemund et Didier Charlet
assistés de Zohra Haddji
12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 01 45 81 17 57 - Fax : 01 45 81 29 32
mrsseige@mrsasso.fr

Directeur de la publication : Claire Tranchimand, présidente

Chiffres clés

Les équipes

■ 43 bénévoles

37 dans les antennes
6 en support pour la gestion,
la communication

■ 2 salariées

Une assistante administrative
Une éducatrice spécialisée

Les accueillis

■ 632 personnes

vues en entretiens individuels

dont 203 en détention
dans 5 Maisons d'Arrêt

- 98% d'hommes
- 77% sont français
- 68% ont moins de 40 ans
- 17% ont moins de 25 ans
- 10% sont illettrés
- 64% ont un niveau CAP
- 60% sont récidivistes

Les actions de réinsertion

- 2460 entretiens
- 410 domiciliations administratives
- 122 personnes hébergées
- Recherche d'emploi pour 83% des accueillis

Les résultats

- 65% des personnes hébergées par le mrs accèdent ensuite à un logement plus pérenne
- 36% des personnes suivies au mrs démarrent une insertion professionnelle, emploi ou formation qualifiante